

LA PRODUCTION LAITIÈRE ET LA PRAIRIE PERMANENTE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

DANS UN DÉPARTEMENT OU 90 % DE LA PRODUCTION LAITIÈRE SONT RÉALISÉS A PARTIR DE SURFACES TOUJOURS EN HERBE, IL N'EST PAS TRÈS FACILE DE SITUER la prairie permanente puisqu'elle est présente partout et utilisée dans tous les systèmes de production laitière des plus traditionnels aux plus évolués et qu'elle peut être considérée, selon les cas, comme une richesse ou une contrainte de ce même système.

Dans ce court exposé, nous ferons d'abord un constat de la situation et de l'évolution passée :

- en replaçant le département de la Manche dans son contexte géographique très caractéristique ;
- en donnant un aperçu de la structure agricole de production ;
- en examinant les techniques du système de production et les tendances observées dans les systèmes évolutifs.

Ensuite, nous essaierons d'observer les améliorations possibles du système fourrager à base de prairies permanentes. Enfin, pour essayer de comprendre

pourquoi l'amélioration technique rapidement possible ne se réalise pas, nous examinerons quelques uns des différents freins à cette évolution du système de production.

I. — SITUATION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

a) Aperçu géographique (1).

Le département de la Manche a pris le nom de la mer qui l'entoure sur près de 400 km de côte et la moitié du département constitue ce que l'on nomme la presqu'île du Cotentin. Autant souligner le caractère maritime du bocage sur près des deux tiers du département ; le reste est nommé habituellement région des bocages intérieurs car elle rejoint le bocage ouest et sud-ouest du Calvados et le bocage ouest de l'Orne.

Cette seconde zone se caractérise surtout par des températures plus froides au printemps, provoquant un retard de quinze jours dans la végétation par rapport au bocage maritime et des gelées plus précoces à l'automne.

La pluviométrie moyenne du département est de l'ordre de 900 à 1.000 mm d'eau par an avec des pointes en automne et hiver. Les pluviométries extrêmes vont de 700 à 1.200 mm d'eau par an.

L'origine géologique des sols est très variée avec cependant une dominante de terrains primaires allant du granit aux formations schisteuses. La Manche, à la différence des deux autres départements bas-normands, ne présente pas de zones de cultures très marquées, sauf peut-être le long des côtes pour la culture légumière de plein champ et dans le sud-ouest du département, près de la baie du mont Saint-Michel.

b) Structure agricole de production.

Sans entrer dans le détail, signalons quelques points importants caractérisant ce département :

1) *Les surfaces* au 1^{er} juin 1973 (2) :

<i>Répartition des surfaces</i>	<i>Manche (ha)</i>	<i>%</i>	<i>Basse- Normandie (%)</i>	<i>Evolution depuis 5 ans</i>
Surface agricole utile	527.000	100		
Surface labourée	79.700	15	23	+ 1,6 %
Surface toujours en herbe = Prairies permanentes (*)	446.700	85	77	- 1,6 %

(*) Pour les besoins de la simplification, car il y aurait lieu de détailler, si cela était possible.

2) *Les exploitations* (3) :

Il y avait, au 1^{er} janvier 1973, environ 36.500 exploitations, ce qui donne une superficie moyenne de 14,4 hectares, avec 11 hectares en moyenne dans le sud du département et 18 hectares dans le nord.

45 à 50 % des exploitations ont moins de 10 hectares.

Le remembrement a été réalisé dans moins de 10 % des communes du département et, de ce fait, le parcellaire existant dans beaucoup de cas est celui du siècle dernier. 91 % des exploitations ont des vaches laitières.

3) *La main-d'œuvre et les équipements* au 1^{er} janvier 1971 (4) :

L'exploitation de la Manche a un caractère strictement familial puisqu'il n'y a environ que 7.000 salariés d'exploitation.

Par ailleurs, 7.000 chefs d'exploitation ont une activité extérieure (laiteries, travaux publics, services, etc.).

Une exploitation sur deux possède un tracteur ou plus.

10 % des exploitations laitières ont une machine à traire.

5 % des exploitations ont une stabulation libre pour vaches laitières et une salle de traite.

6 % des exploitations ont le téléphone.

Cette énumération non remise à jour et peut-être fastidieuse permet cependant de mieux comprendre l'évolution de la production dans le département et nous le reverrons plus loin.

4) *Le cheptel bovin et la production laitière* (5) :

	<i>Au 1^{er} janvier 1973</i>	<i>Evolution depuis 5 ans</i>
Vaches laitières	399.000	+ 0,9 %
Génisses d'élevage tous âges	291.300	+ 1,2 %
Animaux à viande. Taureaux et taurillons	53.700	+ 30,6 %
Total unités gros bétail (U.G.B.)	595.780	+ 1,5 %
Chargement de la surface fourragère (U.G.B./ha)	1,20	Nulle
Lait produit total (milliers de tonnes) ..	1.289	+ 12,4 %
Moyenne économique par vache et par an	3.230	+ 11,4 %

Le troupeau bovin se répartit comme suit (1^{er} janvier 1973) :

Races : Normande	93,4 %
Frisonne	4,8 %
Divers	1,8 %

La Manche a été longtemps le premier département laitier de France mais elle est maintenant dépassé par un ou deux départements bretons.

c) **Les techniques du système de production laitière.**

S'il est bien difficile de caractériser des structures par des moyennes de données statistiques, cela est encore plus difficile pour des techniques de production liées à la fois à des problèmes de taille d'exploitation, de structure foncière, de démographie, d'équipement et de surfaces fourragères.

Essayons, cependant, de dégager des grandes lignes générales et nous verrons les tendances observées dans les exploitations laitières évolutives.

1) *La gestion et l'utilisation des surfaces fourragères. Données générales (6) :*

	1973	Evolution depuis 5 ans
Total surfaces fourragères	496.100	+ 1 %
Prairies permanentes	446.700	— 1,6 %
Cultures fourragères	49.400	+ 39,5 %
dont :		
Betteraves + choux	3.400	— 45 %
Légumineuses	3.500	— 53 %
Prairies temporaires	18.000	+ 25 %
Maïs fourrage	24.500	+ 250 %
Prairie permanente en % de la surface fourragère (Manche)	90 %	— 2,8 %
(En Basse-Normandie)	88 %	— 2,5 %

La surface en labour s'est relativement peu modifiée et l'augmentation des cultures fourragères s'est faite au détriment des surfaces en céréales tout d'abord et depuis peu sur les prairies.

A l'exception des prairies temporaires, ces cultures fourragères servent surtout à la formation des réserves pour l'hiver.

— *Les périodes d'affouragement* peuvent se répartir très grossièrement en :

Alimentation hivernale :	15 novembre-15 mars	120 jours
Périodes de transition :	15 mars-15 avril	} 60 jours
	15 octobre-15 novembre	
Pâturage exclusive :	15 avril-15 octobre	185 jours

— Prise globalement, *l'alimentation d'hiver* est constituée aux deux tiers par les foins et les ensilages d'herbe de prairies permanentes ou temporaires ; les temporaires étant surtout utilisées pour les ensilages d'herbe en raison de leur plus grande facilité de fauche à cette saison et d'une présence moins grande de taupinières.

— *La conduite des pâtures et de la fauche en été.*

Dans 95 % des cas la pâture est fournie par des prairies permanentes où l'on retrouve surtout (cf. études I.N.R.A., Le Pin-au-Haras) :

en bonne graminée :	le ray-grass anglais
en graminée moyenne :	le pâturin des prés
en graminées médiocres :	les houlques les agrostis
des légumineuses :	trèfles blanc et violet
des plantes diverses :	plantain, pissenlit rumex, renoncules et joncs

Les deux tiers de ces prairies ne sont conduites qu'en pâture, on parle alors de prés, de pentes, d'herbages, de plants lorsque ces surfaces sont plantées en pommiers.

Le principe du pâturage tournant est imposé par le parcellaire (de nombreuses parcelles font encore moins d'un hectare) et l'existence d'un réseau très serré de haies. Cependant, les troupeaux étant petits, les temps de passage sur une même parcelle sont encore trop longs. La clôture électrique se généralise, mais elle n'est pas toujours utilisée judicieusement.

Un autre tiers de prairies (dans lequel nous retrouvons les prairies temporaires) est fauché au moins une fois ; il s'agit en général de parcelles plus grandes permettant l'emploi de matériel agricole. Ces fauches sont toujours réalisées trop tard : 10 mai-début juin pour les ensilages et début juin à mi-juillet pour les foins et ne permettent pas de fournir des fourrages de grande qualité (voir ci-dessous) :

Prairies permanentes

Résultats d'analyses fourragères de 1968 à 1973 (7)

	Moyenne teneur en % M.S.	U.F./kg M.S.	M.A.D./kg M.S.	Nombre de données
Ensilage d'herbe	22,7	0,63	60	237
Foin	81,8	0,49	45	181

Il en ressort que les rations d'hiver à base exclusivement de foin ou d'ensilages d'herbe permettent à peine l'entretien des animaux. Compte tenu de l'époque des vèlages (voir plus loin), ces mauvais effets sont légèrement atténués pour les vaches laitières mais malheureusement pas pour les animaux en croissance.

Les prairies temporaires utilisées sont dans presque tous les cas des prairies de mélange (ray-grass anglais, fétuque des prés, fléole, trèfle blanc) et très rarement des cultures pures ; pour ces dernières, il s'agit essentiellement de ray-grass d'Italie.

— *L'entretien des prairies et la fumure.*

En prairies pâturées, la fauche des refus est presque inconnue ou pratiquée une seule fois par an en juillet ; le refus est alors séché et utilisé souvent pour les litières.

Le désherbage est très peu pratiqué ; une des raisons invoquées étant la destruction temporaire du trèfle blanc.

La fumure appliquée sur les prairies pâturées et fauchées n'est pas connue et nous nous en tiendrons à la fumure rapportée à la surface agricole utile.

Unités par hectare	N	P	K
1969	13	52	32
1972	24	60	38
Basse-Normandie 1972	30	60	40

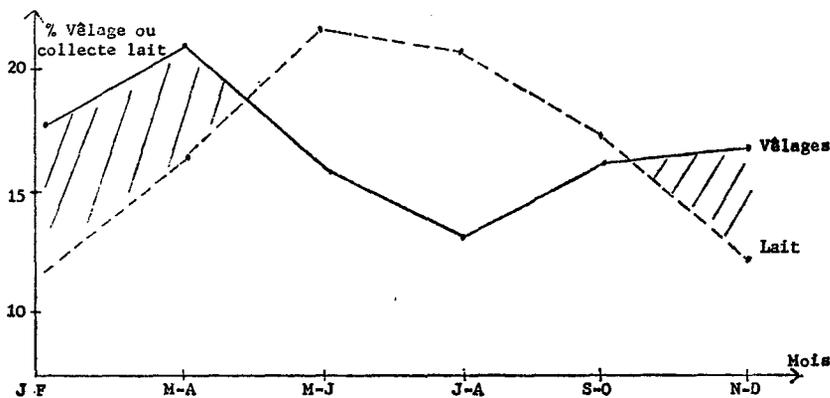
L'évolution est lente et, compte tenu de la part prise par les différentes cultures (légumes, céréales, cultures fourragères), la part qui revient à la prairie est maigre et explique en partie les faibles résultats obtenus.

2) *La conduite du troupeau laitier et du troupeau de remplacement :*

— *La répartition des vêlages et la production laitière (9).*

Les vêlages se font toute l'année avec une pointe en mars et un creux en juillet-août.

Mois	Janvier Février	Mars Avril	Mai Juin	Juillet Août	Sept. Octobre	Nov. Déc.
Vêlages %	17,5	21,6	15,8	12,7	15,9	16,5
Collecte du lait %	11,6	16,2	21,4	20,6	17,2	12,1



La juxtaposition des deux séries fait bien apparaître les problèmes énormes d'alimentation des vaches laitières en hiver. Les agriculteurs y sont d'ailleurs très sensibles car, dans l'enquête SARES (1970), les agriculteurs placent l'amélioration des réserves de fourrages d'hiver en tête des éléments pouvant améliorer leur situation.

— *L'élevage du troupeau de remplacement.*

Le taux de renouvellement des vaches laitières est de 20 à 21 % et l'élevage représente une part importante de l'utilisation des surfaces. Malheureusement, ce dernier est conduit dans de très mauvaises conditions.

En été :

- la pâture derrière les vaches laitières n'est encore pas rare ;
- lorsque les lots sont séparés, les surfaces réservées aux génisses ne sont pas conduites généralement en pâturage tournant ou rationné ;
- le déparasitage est peu pratiqué.

En hiver :

- lorsque les réserves sont suffisantes, ces animaux se contentent de ration à base de foin.

Cette situation entraîne (contrôle laitier, 1972, race normande) (10) :

- un âge au vélage élevé : trente-trois mois ;
- une production faible en première lactation : 2.951 kg de lait en 286 jours.

Ce tableau, qui peut paraître un peu sombre, représente pourtant une réalité du département puisque cela peut être mesuré, mais une évolution est en cours même si, rapportée à l'ensemble, elle est très atténuée.

3) *Les tendances observées en exploitations laitières évolutives (11) :*

L'échantillon, pouvant les caractériser et que nous prendrons, sera celui des exploitations adhérentes au Centre de gestion du département de la Manche.

<i>Echantillons en comparaison</i>	<i>Exploitations en gestion</i>	<i>Moyenne Manche</i>
Prairies permanentes	75 %	90 %
Prairies temporaires et divers	10 %	5 %
Maïs fourrage	15 %	5 %
Surface fourragère en % surface utile ..	90 %	95 %

L'alimentation d'hiver est tournée résolument, au moins pour les vaches laitières, vers l'utilisation du maïs-fourrage et la période d'hiver est rallongée d'un mois : 1^{er} novembre au 1^{er} avril.

Il y a une diminution importante des surfaces fauchées en foin et en ensilage d'herbe.

L'alimentation en période de transition est basée sur l'herbe (prairie temporaire généralement en pâture précoce) et les fourrages conservés (maïs + foin au printemps) et ensilage d'herbe + foin à l'automne.

Dans le sud du département, la période de transition d'automne se fait également avec des choux fourragers et elle se prolonge, de ce fait, plus tard.

A la pâture, la prairie permanente conserve une part importante (surtout au printemps, sauf en pâture précoce) et elle est relayée partiellement en été par des prairies temporaires semées au printemps (mars-avril) et surtout par le ray-grass d'Italie ; cette culture a réalisé un bond étonnant depuis deux ans et cela n'apparaît pas dans les résultats de l'exercice 1971-1972 mentionnés plus avant.

La conduite de la pâture et les fumures appliquées sont plus rationnelles, mais un effort énorme doit encore être fait pour les animaux en croissance (génisses d'élevage essentiellement).

Les vêlages sont centrés sur la période d'automne-début hiver en première lactation et, sans être renversée, la répartition de la production laitière est plus égale d'un bout de l'année à l'autre.

II. — LES AMÉLIORATIONS POSSIBLES DU SYSTÈME FOURRAGER

Nous n'aborderons ici que les aspects fourragers de ces améliorations en montrant dans un premier temps comment, à partir de surfaces toujours en herbe importantes (centre de la Manche), on peut améliorer les résultats obtenus en moyenne sur le département ; dans un deuxième temps, nous verrons une évolution possible extrême en zone très labourable (sud de la Manche).

Il s'agit d'exploitations laitières adhérentes au Centre de gestion et les résultats sont ceux de l'exercice 1972-1973.

a) Améliorations possibles dans des zones à fort pourcentage de prairies permanentes (12) (13).

Nous prendrons deux groupes d'exploitations différenciés par l'emploi des engrais et nous les comparerons aux résultats de la Manche.

	<i>1^{er} groupe</i>	<i>2^e groupe</i>	<i>Manche</i>
Surfaces utiles (ha)	29,3	27,3	14,4
Surface fourragère (%)	97 %	98 %	95 %
N.P.K. surface fourragère	144 - 105 - 64	43 - 65 - 45	24 - 60 - 38
Nombre de vaches par hectare fourrager	1,23	1,00	0,81
Unité gros bétail par hectare fourrager	1,90	1,65	1,20
Maïs fourrage	18 %	11 %	5 %
Prairie permanente	76 %	85 %	90 %
Lait (kg) par hectare consacré aux vaches	6.350	5.370	3.690
Concentrés (en francs) par vache	295 F	220 F	Inconnue
Marge brute par hectare fourrager	3.140 F	2.860 F	1.950 F (estimation)
Nombre de données (région Saint-Lô - Coutances)	16	14	

Tout en conservant un fort pourcentage de prairies permanentes, l'intensification des surfaces par un accroissement des apports d'engrais, une meilleure utilisation probable des fourrages produits et l'introduction du maïs-fourrage a permis, sans révolution, une amélioration très nette des résultats techniques et économiques. Cette situation présentée n'est que temporaire car, pour les besoins d'une nécessaire rotation des cultures, une autre partie des prairies

permanentes devra être retournée. Sans y prendre garde, en introduisant le maïs-fourrage, ces agriculteurs ont mis le doigt dans l'engrenage du labour et de l'intensification.

b) Évolution extrême en zones très labourables.

C'est un choix fait en petites exploitations du sud de la Manche de façon à faire sortir le maximum de la surface disponible.

Résultat d'un groupe - Exercice 1972-1973 (14)

Surface utile (hectares)	20,1
Surface fourragère (%)	94 %
N P K surface fourragère	233 - 140 - 124
Vache/hectare fourrager	1,56
Unité gros bétail/hectare fourrager	2,40
Maïs	30 %
Prairie permanente	42 %
Ray-grass d'Italie	13 %
Autres prairies temporaires	15 %
Lait par hectare consacré aux vaches laitières (kg)	8.598
Concentré par vache	396 F
Marge brute par hectare fourrager	4.080 F
Nombre de données	13

14 Il s'agit là de systèmes plus stabilisés où l'effort devra porter maintenant sur le rendement par vache (hygiène, alimentation, amélioration génétique).

Prairies permanentes

c) Les freins qui s'opposent à une évolution de la production laitière.

Quelques hypothèses.

Sans classement, nous pouvons relever que :

Les structures foncières sont défavorables.

Sécurité du fermier, exploitations morcellées, parcelles dispersées.

Parcelles trop petites ou mal formées ne permettant pas la mécanisation.

La population active agricole vieillit.

Les exploitants sont âgés ou attendent la retraite.

40 % des exploitants ont plus de cinquante-cinq ans.

Le nombre d'aides familiaux diminue.

La spécialisation laitière.

Nécessité d'une technicité plus grande et la formation des agriculteurs est insuffisante.

Elle n'augmente pas la sécurité (prix des produits, accidents sanitaires...).

La main-d'œuvre.

La main-d'œuvre salariée qualifiée est rare.

L'intensification laitière sans équipement augmente le temps de travail.

L'équipement nécessaire oblige à l'emprunt.

Beaucoup hésitent à franchir ce seuil et ceux qui le font ne trouvent pas toujours l'aide suffisante pour débloquer leur situation.

Des emprunts mal réfléchis ou trop sectoriels peuvent conduire à des situations financières difficiles.

III. — CONCLUSION

Ces obstacles ne doivent pas faire oublier les améliorations effectivement possibles réalisées déjà par un grand nombre d'agriculteurs.

Sans grandes révolutions et grâce à un climat particulièrement favorable, on peut obtenir des résultats économiques très intéressants avec des surfaces importantes en prairies permanentes.

Cependant, nous considérons que la prairie permanente *seule* ne peut pas répondre aux exigences fourragères imposées par l'intensification laitière. Alors, selon sa capacité de réponse à l'intensification dans son exploitation en pâture, elle sera conservée et associée à d'autres cultures (maïs, choux, prairies temporaires) ou bien elle sera éliminée.

M. SARRAZIN,

*Etablissement départemental de l'Elevage
de la Manche.*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- (1) Atlas de Normandie.
- (2) (3) (5) (6) (9) Service statistique - Direction Départementale de l'Agriculture de la Manche.
- (4) Recensement Général de l'Agriculture 1970-1971 - D.D.A. Manche.
- (7) Laboratoire d'Analyses Agricoles de Saint-Lô.
- (8) Fédération Nationale de l'Industrie des Engrais.
- (9) (13) Comptabilité départementale de l'Agriculture - Service Etudes - S.U.A.D.-E.D.E.
- (10) Syndicat départemental de Contrôle Laitier.
- 16 (11) (12) (14) Chambre d'Agriculture - S.U.A.D. - Service Conseil.

*Prairies permanentes
dans la Manche*